

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-Irénée
Comté de Charlevoix**

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 2 février 2009 à la salle des délibérations, soit à 19h30.

Conseillers (ères) présents (es): Mme Evelyne Moisan, M. Roberto Audet, M. Gérald Pilote, M. Michel Gauthier, M. Angelo Gauthier, sous la présidence du Maire, M. Pierre Boudreault.

Absence: M. Jacques Morin.

Est également présente, Madame Marie-Claude Lavoie, directrice générale et secrétaire-trésorière.

ORDRE DU JOUR

- 1- Prière et acceptation de l'ordre du jour
- 2- Adoption des comptes
- 3- Acceptation du procès-verbal du 12 janvier 2009
- 4- Acceptation du procès-verbal du 21 janvier 2009
- 5- Poste Canada (Boîte postale)
- 6- Demande de subvention discrétionnaire du député
- 7- Cotisation 2009 (COMUR et CCMUR)
- 8- Refonte des numéros civiques dans le secteur village
- 9- Remboursement (Mireille Gauthier et Luc Asselin)
- 10- Remboursement de taxes
- 11- Résolution mandant BPR pour demande d'autorisation (usine d'eau potable)
- 12- Transmission de document MDDEP (usine eau potable)
- 13- Avis de motion (Règlement général sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés)
- 14- Programmation révisée des travaux inscrits au programme de transfert de la taxe d'accise sur l'essence
- 15- Mention de félicitations (Domaine Forget)
- 16- Rapport de comités
- 17- Varia - Recommandation de paiement # 7
- 18- Période de questions allouée aux contribuables
- 19- Levée de l'assemblée

2009-02-01 PRIÈRE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

La prière est suivie de l'acceptation de l'ordre du jour sur proposition de M. Angelo Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers et ce, en laissant le varia ouvert.

2009-02-02 ADOPTION DES COMPTES

Sur proposition de M. Roberto Audet et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes (comptes à payer # C900032 à # C900080 et les salaires pour le mois de février pour un montant de 85 600.26\$), présentés par la directrice générale et secrétaire-trésorière, sont acceptés et payés.

2009-02-03 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 JANVIER 2009

Il est proposé par M. Michel Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal de la séance du 12 janvier 2009, l'ayant tous reçu avec dispense de lecture.

2009-02-04 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 JANVIER 2009

Il est proposé par M. Roberto Audet et résolu à l'unanimité des conseillers

d'accepter le procès-verbal de la séance du 21 janvier 2009, l'ayant tous reçu avec dispense de lecture.

2009-02-05 **POSTES CANADA (BOÎTES POSTALES)**

Attendu que la municipalité de Saint-Irénée apprécierait améliorer les services postaux pour sa communauté;

Attendu que la municipalité de Saint-Irénée est en plein développement et qu'elle manque d'espace au niveau des boîtes postales;

Attendu que la municipalité demande à Postes Canada d'améliorer le service sur son territoire;

Attendu que dans le secteur du Ruisseau-Jureux, trois boîtes multiples sont pleines et sont régulièrement endommagées et désuètes;

Attendu que la municipalité, dans le secteur de la rue de la Rivière, une boîte multiple est pleine et que ce quartier est en développement avec possibilités d'environ 30 nouvelles résidences;

Pour ces motifs, il est proposé par Mme Evelyne Moisan et résolu à l'unanimité des conseillers de faire une demande auprès de la Société Canadienne des Postes afin de corriger la situation et d'autoriser de nouvelles boîtes pour nos nouveaux quartiers.

C.c. Madame Marie-France Gagnon, maître de poste à Saint-Irénée
Monsieur Marcel Tremblay, Postes Canada

2009-02-06 **DEMANDE DE SUBVENTION DISCRÉTIONNAIRE DU DÉPUTÉ**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Irénée n'a pas les budgets nécessaires pour assumer les coûts des travaux routiers, soit la pose de revêtement bitumineux ainsi que la réfection de ponceaux;

ATTENDU QUE les travaux à effectuer sont d'environ ± 4 000 000;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Angelo Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers que les membres du Conseil municipal de St-Irénée demandent au ministère des Transports une aide financière afin d'effectuer les travaux de réparation nécessaires aux chemins municipaux.

C.c. Madame Pauline Marois, député de Charlevoix

2009-02-07 **COTISATION 2009 (COMUR et CCMUR)**

Il est proposé par M. Roberto Audet et résolu à l'unanimité des conseillers de cotiser pour un montant de 100.00\$ au Comité d'organisation des mesures d'urgence régionales (COMUR) et au Centre de coordination des mesures d'urgence régionales (CCMUR).

2009-02-08 **REFONTE DES NUMÉROS CIVIQUES DANS LE SECTEUR VILLAGE**

Il est proposé par M. Gérald Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la refonte des numéros civiques dans le secteur du village de Saint-Irénée, soit en demandant au Comité Consultatif d'Urbanisme d'effectuer le travail.

2009-02-09 **REMBOURSEMENT (Mireille Gauthier & Luc Asselin)**

Il est proposé par M. Michel Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers de rembourser la somme de 500\$ à madame Mireille Gauthier & monsieur Luc Asselin, pour un paiement versé lors de l'offre d'achat du lot 380. Prendre note

que ces personnes se sont désistés à l'achat de celui-ci.

2009-02-10 **REMBOURSEMENT DE TAXES**

Il est proposé par Mme Evelyne Moisan et résolu à l'unanimité des conseillers de rembourser la somme de:

3.26\$ Madame Gilberte Girard
4.94\$ Madame Yvonne Tremblay
1.55\$ Monsieur Jean-Claude Tremblay
193.89\$ Le Hameau du Cap-Blanc
8.47\$ Monsieur Renel Gauthier
0.38\$ Monsieur Georges Gauthier
1.54\$ Monsieur Stéphane Bouchard
133.59\$ Monsieur Laurent Bouchard

2009-02-11 **RÉSOLUTION MANDATANT BPR POUR DEMANDE D'AUTORISATION (USINE D'EAU POTABLE)**

Il est proposé par M. Roberto Audet et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la firme d'ingénieurs BPR à soumettre au nom de la Municipalité, les demandes d'autorisation (article 32 de la LEQ) et de certificat d'autorisation (article 22 de la LQE) au MDDEP pour la réalisation des travaux de mise aux normes des installations de production d'eau potable, incluant la construction d'une usine de filtration, le réaménagement de la prise d'eau et l'aménagement d'une chambre de réduction de pression en réseau;

C.c. Monsieur Louis Bourque, BPR

2009-02-12 **TRANSMISSION DE DOCUMENT MDDEP (USINE EAU POTABLE)**

Il est proposé par M. Michel Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers, de transmettre une attestation signée par l'ingénieur mandaté lorsque les travaux seront achevés (usine d'eau potable) quant à leur conformité avec l'autorisation accordée;

De plus, un engagement à utiliser et à entretenir nos installations de traitement conformément aux spécifications indiquées dans les documents fournis par les manufacturiers, ainsi que dans le manuel d'exploitation préparé par l'ingénieur;

C.c. Monsieur Louis Bourque, BPR

2009-02-13 **PROJET DE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES PROPRIÉTÉS : AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par M. Gérald Pilote, qu'à une prochaine séance du Conseil municipal sera déposé, pour adoption, un règlement général sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés qui portera, entre autres, sur le bon ordre, la paix, le bien-être général de la population et les nuisances, sur les limites de vitesse, la circulation et le stationnement, sur l'eau potable, sur le commerce et sur les animaux et abrogeant tous les règlements portant sur le même sujet.

c. c. Mme Caroline Dion, directrice générale adjointe, MRC de Charlevoix-Est

2009-02-14 **PROGRAMMATION RÉVISÉE DES TRAVAUX INSCRITS AU PROGRAMME DE TRANSFERT DE LA TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE**

ATTENDU QUE :

la Municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités révisées de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour*

leurs infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale et de ses annexes;

la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et des Régions;

la Municipalité a déjà transmis sa programmation des travaux en décembre 2006;

la Municipalité désire apporter des modifications à cette programmation;

IL EST PROPOSÉ PAR M. ANGELO GAUTHIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

que la Municipalité s'engage à respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle;

que la Municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toute sorte ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen du transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec;

que la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi à la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions de la programmation révisée de travaux en date du 2 février 2009 et de tous les autres documents exigés par le Ministère, en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et des Régions;

que la Municipalité s'engage à informer la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

C.c. Monsieur André Gagnon, ingénieur MAMR
Monsieur Marcel Faucher, ingénieur BPR

2009-02-15 MENTION DE FÉLICITATIONS (DOMAINE FORGET)

Il est proposé par M. Roberto Audet et résolu à l'unanimité des conseillers d'expédier une lettre de félicitations au Domaine Forget concernant leur prix obtenu lors du 12^e Gala des Prix Opus, et ce pour l'édition 2008 du Festival international.

2009-02-16 RAPPORT DE COMITÉS

Evelyne Moisan:

Mme Moisan a assisté à une conférence de presse sur les bibliothèques qui a eu lieu mardi dernier à la MRC de Charlevoix-Est. Au mois de mars prochain, Madame Moisan déposera le bilan 2009 de la bibliothèque. Une lettre de condoléances sera expédiée à l'épouse de M. Jacques Boisvert suite au décès de celui-ci et une mention de remerciement. (Prendre note que M. Boisvert faisait parti du Comité Consultatif d'Urbanisme et de la bibliothèque.)

Michel Gauthier:

La dégustation de vins & fromages aura lieu le 7 mars 2009 à la salle municipale

au coût de 30\$ afin d'amasser des fonds pour la Maison des jeunes. Un tournoi de hockey bottines a eu lieu les 24 et 25 janvier dernier et des revenus de 1200\$ ont été amassés pour la Maison des jeunes. En ce qui a trait au Centre de Conditionnement physique, l'horaire a été ajusté et en date du 31 décembre 2008, nous avons un surplus de 387\$.

2009-02-17 **RECOMMANDATION DE PAIEMENT # 7**

Il est proposé par M. Gérald Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement # 7 (Part MTQ/ Réaménagement de la Route 362 et Part municipalité) pour les travaux réalisés par «Simon Thivierge & Fils inc.» au montant de 146 679.17\$.

2009-02-18 **PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES**

Questions les plus importantes posées par les contribuables, soit:

Est-ce que l'entente a été signée concernant le dossier de M. Manuel Tremblay;
Avez-vous eu des nouvelles d'Internet Haute Vitesse;
Pouvez-vous inscrire le nom des pompiers ainsi que la responsabilité de chacun des conseillers sur le site web de la municipalité;
Pouvez-vous faire une demande auprès du MTQ pour obtenir une baisse de vitesse le long du fleuve (chemin des bains);
L'étude du dossier de la Rivière Jean-Noël / où en sommes-nous.

2009-02-19 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La levée de l'assemblée se fait à 20h20 sur proposition de M. Angelo Gauthier.

Pierre Boudreault,
Maire

Marie-Claude Lavoie,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière